

Réunion du CVS du 14/09/2020

Membres présents :

- **Représentants résidents**

Présences : M JENNEVIN, Me VOLKMAR

Excusée: Me CONTEJEAN, Me HERTER

- **Représentants familles**

Présences : Me BOILLON Me FAIVRE, Me JAHIER, Me LORENZI, Me PREVOT,

Absence excusée : Me JOUFFROY, M SCHUH

- **Représentants salariés**

Présence : Me LE GALL, Me DILLY

- **Représentants direction :**

Présence : M LAINE directeur

- **Autre:**

Présence : Me BOITEUX N. coordinatrice du CVS

Invité : Me CHAPUIS psychologue

Ouverture de séance 14h

Elections du bureau du CVS

Les élections du CVS devaient avoir lieu en mars 2020 mais la situation sanitaire liée à la COVID 19 ne les a pas permises. Le bureau a donc poursuivi son action. A l'heure actuelle la vie sociale a repris son cours dans l'EHPAD (malgré quelques restrictions) et les élections peuvent donc se dérouler sous certaines conditions.

Calendrier organisationnel :

Le 25/09/20 : rédaction d'une présentation succincte du rôle du CVS, préparation des bulletins de candidature à destination des familles des résidents et des salariés. Mes BOILLON, BOITEUX, LE GALL, M JENNEVIN à 10h en salle Siméon.

Le 30/09/20 : Mise sous enveloppe des documents rédigés le 25/09 auxquels sera joint le bilan des actions du CVS au cours du mandat 2017/2020. Mes BOILLON, LE GALL, JAHIER, LORENZI, VOLKMAR, M JENNEVIN à 14h salle Siméon.

Le 22/10/20 : Mise sous enveloppe des bulletins de vote. Mes BOILLON, BOITEUX, JAHIER, LORENZI, VOLKMAR, M JENNEVIN à 9h salle Siméon.

Les familles ayant donné une adresse mail recevront les documents via leur boîte mails.

Le 7/11/20 : élections des représentants des résidents et des familles de 10h à 15h à la chapelle.

Déroulement des élections :

Possibilité de voter par correspondance ou sur place.

Les votes par correspondance devront être adressés à :

Les Amis des vieillards

Boiteux Nathalie service animation

23 rue de Sainte Marie

25750 Désandans

ou déposés à l'accueil à l'attention de Me Boiteux Nathalie avant le 6/11/20.

Répartitions des assesseurs

Mes BOILLON, BOTEUX, JAHIER, LE GALL, LORENZI à partir de 9h30 pour préparer salle et matériel avant ouverture du bureau de vote.

Me VOLKMARM JENNEVIN à partir de 10h.

Mes FAIVRE, PREVOT à partir de 14h.

Lecture du bilan des actions réalisées à l'initiative du CVS :

Me JAHIER a préparé un bilan, lecture en est faite et modifications apportées. Me JAHIER corrigera et l'expédiera aux membres du bureau + Me BOITEUX, M LAINE et le fera également parvenir à M CHAVEY informaticien qui le publiera sur le site en même temps que le compte-rendu de cette réunion.

DIVERS

Site internet

L'inventaire trousseau devrait être modifié. M Laine précise que lorsque des remarques sont à faire concernant le site il faut contacter le technicien par mail à sylvain.chavey@ladv.fr pour qu'il dépose les documents sur le site internet.

Un « faux » site ladv a été repéré sur les réseaux sociaux. Un courrier a été adressé aux personnes y apparaissant en photo. A ce jour on ignore qui l'a créé.

Les élections des représentants du CVS seront annoncées sur le site. Après les élections, il faudra veiller à ce que les différents représentants élus et leurs coordonnées soient publiés.

Suivi du dernier CVS

Demandes non réalisées :

- Peinture des emplacements « réservé Béthanie »

Informations

Offre d'emploi : Le poste de remplacement de la cheffe de cuisine en congés maternité a été pourvu.

Départ : Me Marie-Christine TUET, IDE quittera l'établissement en janvier. Actuellement 2 IDE remplaçantes travaillent dans l'établissement l'une d'elle pourra peut-être la remplacer.

COVID 19 :

Les représentants des familles regrettent un peu de ne pas avoir été informés de la situation dans l'établissement, qui rappelons-le n'a pas enregistré de malade du COVID parmi les résidents jusqu'à ce jour, depuis le début de la pandémie sur le territoire national.

La seule information communiquée a fait suite à la troisième recommandation de l'ARS. Me DILLY précise que jusqu'à cette recommandation, il n'y avait pas d'obligation de communiquer avec les représentants du CVS.

Aujourd'hui le pays connaît une recrudescence de la maladie. Se pose la question des cas contacts avec des enfants scolarisés de plus en plus nombreux. Selon les textes de loi, une personne positive au virus mais asymptomatique ne peut être évincée de son poste de travail. La cadre de soin préconise alors pour la protection des résidents de bien respecter les gestes barrières et éventuellement que la ou le salarié demande à bénéficier de congés « enfant malade ».

M LAINE et ME DILLY informent donc les membres des mesures qui ont été prises durant le confinement et qui sont toujours d'actualité :

- restriction des plages horaires des visites
- check- point à l'accueil : prise de température, masques, gel hydro alcoolique, inscription sur registre des visites
- plus de prise de repas avec les résidents dans l'établissement
- plus de rassemblement dans les lieux communs. Les visites se font dans la chambre du résident ou dans les espaces extérieurs. Dans les chambres doubles 2 visiteurs maximum

De nouvelles mesures restrictives pour les familles.

Certains visiteurs ne respectent pas les gestes barrières qui leur sont demandés et cela se reproduit fréquemment au sein de l'établissement. Qu'en est-il alors lorsque les résidents sont dans les familles ?

Du fait de la recrudescence du virus, et dans le seul but de protéger l'ensemble des résidents, le comité de direction souhaite stopper les sorties des résidents dans leurs familles. Cette mesure est soumise au vote du CVS qui l'adopte à la majorité absolue.

Cette information sera diffusée aux familles par courrier ou mail.

Pour les résidents, proposition est faite de l'annoncer en salle à manger, aux petits salons lors des repas.

De plus, lors des visites dans l'établissement, en cas de non-respect des règles, il y aura un rappel ; si les visiteurs refusent de s'y soumettre, les soignants devront en informer les cadres de soins qui interviendront auprès du directeur qui pourra prendre la décision d'interdiction de visite aux « récalcitrants ».

Remerciements à Me JAHIER

M Laine adresse ses remerciements à Me JAHIER qui a confectionné une centaines de masques en tissus au début du confinement pour l'établissement alors qu'ils étaient manquants.

Vie socio-culturelle

Me BOITEUX fait un point sur les animations de groupe qui reprennent petit à petit.

- Groupes de discussion dans le cadre la Validation pour chaque service: le lundi, mardi, mercredi, jeudi.
- Atelier gym : le vendredi et un autre jour qui va prochainement être mis en place.
- Atelier musique : un par semaine.
- Manger autrement ou pâtisserie en moyenne un par semaine.
- Atelier manuel : un par semaine
- Jeux de société : 2 par semaine
- Anniversaires : le goûter reprend avec uniquement les résidents célébrant le leur.

Intervenants extérieurs

- Socio-esthéticienne : l'atelier de groupe : une fois par mois.
- Célébrations religieuses : uniquement pour les résidents
- Concerts à l'extérieur : le 24/09/20 M BUGNON et le 8/10 M et Me BECKER (résidents) au grand salon uniquement pour les résidents.
- Vente de vêtements : le 1/10 uniquement pour les résidents.

Info : Un coq a été donné pour protéger les poules des attaques de milans. Il est censé donner l'alerte afin qu'elles aillent se mettre à l'abri.

Fin de séance à 16h